



FONDS DE DOTATION BOURGES 28

36 rue moyenne

18000 BOURGES

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



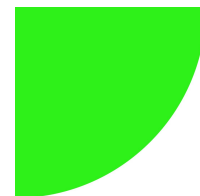
COGEP SAINT DOULCHARD

2658 ROUTE D'ORLEANS
18230 SAINT DOULCHARD

02 48 68 83 00

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



ETATS DE SYNTHESE



COGEP.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	71 014		71 014	
	TOTAL (III)	71 014		71 014	
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	71 014		71 014	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	FONDS PROPRES			
	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice			
	Total des fonds propres (situation nette)			
	Fonds propres consommables		63 922	
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres		63 922	
	Total des fonds propres		63 922	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers (2)			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 092	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales			
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes		7 092	
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF			71 014	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			7 092	
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	208 578	
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		208 578	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	8 578	
	Aides financières	200 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation		208 578	
RESULTAT D'EXPLOITATION			

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

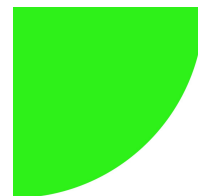
31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION			
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts			
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		208 578	
TOTAL DES CHARGES		208 578	
EXCEDENT ou DEFICIT			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



ANNEXE



COGEP.

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : FONDS DE DOTATION BOURGES 28

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 71 014 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Préambule

L'entité « Fonds de dotation Territoires Européens d'Avenir Bourges 28 » a pour vocation de mobiliser le monde économique et la générosité individuelle pour assurer la réalisation et le plus grand rayonnement, en France et à l'international, de l'évènement "Bourges 2028- Capitale européenne de la Culture". Il a pour objet principal de collecter des dons et libéralités d'entreprises et de particuliers destinés au financement de l'association "Bourges 2028 - Capitale européenne de la Culture". Ces dons et libéralités et les revenus qu'ils pourront dégager pourront être redistribués pour partie par l'association "Bourges 2028- Capitale européenne de la Culture" sous la forme de soutiens financiers pour les projets constitutifs de cet évènement, qu'ils soient portés par l'association elle-même ou en partenariat avec d'autres organismes sous réserve que ceux-ci satisfassent aux conditions d'éligibilité au mécénat telles qu'énoncées aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Règles et Méthodes Comptables

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 092	7 092		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 092	7 092		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables			63 922		63 922
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			63 922		63 922

Autres Informations

Conventions de mécénat signées et contreparties

Il a été conclu sur l'exercice, les conventions de mécénat suivantes :

Mécène	Date de la convention	Montant global	Montant sur l'exercice	Plafond contrepartie Matérielles / immatérielles
Laiteries H. TRIBALLAT	06/03/2024	100 000,00 €	15 000,00 €	25% du don
SAS GEORGES MONIN	01/10/2024	500 000,00 €	200 000,00€	25% du don
Caisse d'Epargne et de Prévoyance LOIRE CENTRE	20/02/2025	125 000,00 €	50 000,00 €	25% du don
MICHELIN	20/03/2025	20 000,00 €	5 000,00 €	25% du don
SARL PIERRE VOYAGES	10/06/2025	17 500,00 €	2 500,00 €	25% du don

Les contreparties proposées peuvent être sous la forme matérielle ou immatérielle et sera en adéquation avec la valeur du don. La liste ci dessous des contreparties proposées est non exhaustive.

Contreparties Immatérielles :

Le Fonds de dotation s'engage, pour toute la durée de la convention, à mentionner le soutien du mécène grâce à ses outils de communication.

Contreparties Matérielles :

Il pourra être proposé au Mécène des contreparties telles que :

- La participation au gala annuel du Fonds de dotation et la participation aux réunions du cercle des mécènes reliant les acteurs économiques
- Une mise en avant de l'équipe de direction du mécène avec la réalisation d'interviews pour une communication institutionnelle
- Une visite organisée dans une Capitale Européenne de la culture actuelle
- Des temps privilégiés sur les enjeux phares du programme artistique et culturel à destination des collaborateurs
- Des visites des lieux qui accueilleront les événements en 2028
- Des déplacements lors de rendez-vous culturels nationaux

Autres Informations

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice s'élèvent à 3 240€ TTC.

Répartition des fond propres sur les actifs constitutifs de la dotation non consommable

La dotation statutaire est consommable depuis Novembre 2024 conformément aux statuts. Celle-ci est affectée à des projets futurs en lien avec l'objet du Fonds De Dotation, la dotation sera complétée par les dons et les legs visés à l'article 910 du code civil qui pourront lui être consentis ultérieurement par toute personne physique ou morale, y compris ses fondateurs.

La dotation est consommable dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration du Fonds De Dotation.

La dotation statutaire s'élevant à 15 000€ a été versé sur l'année 2025 par les fondateurs suivants :

- SAS GEORGES MONIN
- Entreprise H TRIBALLAT
- Caisse d'Epargne et de Prévoyance CENTRE LOIRE

Régime fiscal du fonds de dotation

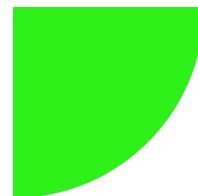
Le Fonds De Dotation est exonéré d'imposition de part le caractère non lucratif de son activité.

Emploi du mécénat 2025

Informations sur le mécène																Projets de programmation artistique						Totaux	
Mécène	Reçu fiscal	Convention	Axes de financement	Montant versé	Dotation initiale	Pour emploi 2025	Date de réception des fonds	Soleil ligérien	La langue des mets	CRI	Vitrines artistiques du Berry	Paris Mozart Orchestra	Apprendre à voir : Les Heures	L'Internationale des rivières	Symbiocène	Total de la facturation liée aux projets (2025)	Total emploi mécénat						
Caisse d'Epargne Loire-Centre	2025_FDD Br 20250220_Cd		Territoires d'inclusion et solidaires + enjeux RSE	50 000,00 €	5 000,00 €	45 000,00 €	03/03/2025	A104	A116	A533	A148	A136	A127	A107	A132	50 000,00 €	50 000,00 €						
Les Laiteries H. Tribalat	2025_FDD Br Convention T	Soleil ligérien + Langue des mets		15 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €	31/03/2025	10 400,76 €	4 599,24 €							15 000,00 €	15 000,00 €						
Michelin	2025_FDD Br Convention M	Aucun		5 000,00 €	n/a	5 000,00 €	22/04/2025									5 000,00 €	5 000,00 €						
SARL Pierre Voyages	2025_FDD Br 20250610_Cd		Inclusion numérique auprès des jeunes technologies Intelligence artificielle et nouvelles Malles du territoire	2 500,00 €	n/a	2 500,00 €	19/06/2025									2 500,00 €	2 500,00 €						
Monin	2025_FDD Br Convention M	PMO Pleurants	Vitrines artistiques du Berry	200 000,00 €	5 000,00 €	195 000,00 €	02/07/2025			71 071,37 €	31 669,53 €	70 000,00 €	7 259,10 €		20 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €						
Montants de la facturation liée aux projets (2025)			Symbiocène					32 104,36 €	4 599,24 €	85 394,05 €	31 669,53 €	70 000,00 €	7 259,10 €	70 191,21 €	23 406,05 €	324 623,54 €	272 500,00 €						
Total versements encaissés				272 500,00 €																			
Total versé FDD > B28				200 000,00 €																			

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



ETATS DETAILLES



COGEP.

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET						
TOTAL IV - Actif Circulant NET		71 013,52 100,00			71 013,52	
Disponibilités		71 013,52 100,00			71 013,52	
51200000 Banque		71 013,52 100,00			71 013,52	
TOTAL DU BILAN ACTIF		71 013,52 100,00			71 013,52	

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds propres	63 921,52	90,01			63 921,52	
Total des fonds propres (situation nette)						
Total des autres fonds propres	63 921,52	90,01			63 921,52	
Fonds propres consommables	63 921,52	90,01			63 921,52	
10810000 Dotations consommables	272 500,00	383,73			272 500,00	
10890000 Dot consommables inscrites au compte de rés	(208 578,48)	-293,7			(208 578,48)	
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	7 092,00	9,99			7 092,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 092,00	9,99			7 092,00	
40810000 Fourniss. Fact. Non Parvenues	7 092,00	9,99			7 092,00	
Total du passif	71 013,52	100,00			71 013,52	

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	208 578,48	100,00			208 578,48	
Ventes de biens et services						
Produits de tiers financeurs	208 578,48	100,00			208 578,48	
Vrsts des fondateurs ou conso de la dot. consommptible	208 578,48	100,00			208 578,48	
75320000 Vrst des fondateurs ou consommation de la d	208 578,48	100,00			208 578,48	
Autres produits d'exploitation						
Total des charges d'exploitation	208 578,48	100,00			208 578,48	
Autres achats et charges externes	8 578,48	4,11			8 578,48	
62260000 Honoraires	8 438,40	4,05			8 438,40	
62780000 Autres frais et commissions	140,08	0,07			140,08	
Aides financières	200 000,00	95,89			200 000,00	
65710000 Aides financières octroyées	200 000,00	95,89			200 000,00	
Résultat d'exploitation						
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Excédent ou déficit de l'exercice						
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						